



LA PASSERELLE DE CHAMPAGNE SUR SEINE

Octobre 2003

Numéro 10

Valeur 1 €

BULLETIN DES GROUPES D'OPPOSITION MUNICIPALE

ÉDITO.

Après un été sec et caniculaire (heureusement sans conséquences néfastes localement) qui a suivi une fin de printemps chaude sur le plan social, la rentrée est arrivée presque dans la routine.

Néanmoins, l'opposition a continué de travailler dans l'intérêt des Champenois, en continuant son devoir de veille sur les décisions prises par la majorité, majorité qui s'amenuise presque de jour en jour. Majorité dont les décisions, souvent prises du haut d'une tour d'ivoire, tiennent rarement compte des réalités du terrain et des conseils prodigués, à croire qu'une bonne idée émise par la mauvaise personne devient une mauvaise idée.

CHAUSSÉE RUE DES POIRIERS

M. Dominique BESSEMOULIN, Conseiller Municipal de l'opposition, a fait circuler une pétition auprès des riverains de la route des Poiriers pour dénoncer l'état de délabrement de la chaussée. « Au départ, ce n'étaient que des nids de poules, mais maintenant ceux-ci sont devenus des nids d'éléphants qui obligent les riverains à slalomer ». La pétition rappelait que la profession de foi de la liste du Maire avait fixé comme priorités la

voirie et les espaces verts. Les riverains, excédés, menacent en outre de verser leur taxe foncière à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Cela a-t-il fait réfléchir le destinataire de la pétition, remplie de nombreuses signatures ? En tout cas, la pétition a été menée en Mairie le 5 septembre et le mercredi qui suivi, les services techniques commençaient à reboucher une partie des trous, sans pour autant que les riverains ne reçoivent une réponse écrite à leurs doléances.

CONTRAT CONTACT : MANQUE DE TACT.

Souvenez-vous au printemps dernier, Monsieur le Maire avait convié la population à donner son avis sur le projet Contact devant être passé avec le Conseil Général. Il nous avait promis une seconde réunion publique pour septembre. Pourtant, courant juin, le C.G. a approuvé le projet que lui a envoyé la Mairie de Champagne !

Alors à quoi a servi la réunion publique ? A quoi a servi la mobilisation des habitants de notre ville pour proposer des améliorations de leurs espaces publics ? Où est la concertation promise ?

TROP PRESSÉS



Lors de la réunion publique du printemps sur le contrat Contact (lire par ailleurs ce qu'il en est advenu), la question des vitesses pratiquées rue des Acacias a été soulevée. Le projet défendu par Christine WATY de dévier la RD.39 avant la gare a également été évoqué.

A en croire certains automobilistes pressés, le projet est bon puisque, à deux reprises, cet été, ils ont tenté de passer par-dessus les voies ferrées là où pourrait se trouver ce futur pont.

BRÈVES

Début septembre, des tags sont apparus sur les murs du centre aéré. A chacun sa manière de s'exprimer mais les membres de **LA PASSERELLE** ne cautionnent ni la méthode employée, ni les injures.

Big Brother n'est pas qu'une fantaisie du roman et du film « 1984 ». Il sévit toujours en Mairie de Champagne. Pour ceux qui ont des enfants qui fréquentent la cantine scolaire, après leur avoir demandé l'an passé leurs revenus, il leur a été demandé cette année leur numéro d'allocataire de la CAF (pour saisir les allocations de ceux qui n'auraient pas payé, a avoué le Maire en Conseil Municipal). Que leur demandera-t-on encore l'année prochaine ?

POIDS TRÈS LOURDS

Monsieur le Maire a été très fier d'annoncer l'arrivée d'un entrepôt stockant diverses marchandises sur Champagne... Oui mais, a-t-il bien réfléchi au nombre de Poids Lourds de 18,75 m. qui sillonnent maintenant notre commune et qui tentent même de passer dans les rues du vieux village ?

RUE CHAUDE

La rue du Sergent Chef Maugé, ancienne rue Chaude, risque malheureusement un jour d'être le lieu d'un accident qui risque d'être fort chaud.

En effet, le stationnement des véhicules rue de Gaulle se faisant de manière fixe du côté de la rue Chaude, il masque la visibilité des véhicules arrivant souvent à une vitesse trop élevée pour ce type de rue. Une limitation à 30 km/H n'y serait d'ailleurs pas superflue (cela se pratique bien dans le centre ville de Lyon).

Un habitant de la commune nous a signalé que, malgré ses remarques de bon sens, la Mairie faisait la sourde oreille pour étudier le changement du côté de stationnement en amont de la rue Maugé. Espérons que la parution de cet article dans **LA PASSERELLE** permettra de décoincer les choses car un stationnement fixe en chicane contribue aussi à faire ralentir les voitures.

Information : le forum des Associations ne se tiendra désormais plus qu'une année sur deux à Champagne. Rendez-vous l'année prochaine, si tout va bien. Dommage que la Mairie ait oublié d'informer les habitants de cette décision.